

des munitions de guerre par le *Lusitania* n'a rien à faire avec la légalité de la pratique suivie par les autorités navales allemandes dans le torpillage des vaisseaux. Il oppose une dénégation polie, mais catégorique, aux affirmations de la note allemande quant aux canons dont le *Lusitania* aurait été armé et aux troupes canadiennes qu'il aurait eues à son bord. Ces deux allégations sont absolument dénuées de fondement. Il affirme que, d'après le droit international, les sous-marins ne peuvent couler un vaisseau marchand que s'il résiste à la visite de son bord ou s'il refuse d'arrêter sa course. Il se déclare prêt à servir d'intermédiaire entre l'Allemagne et l'Angleterre pour amener une modification des conditions actuelles de la guerre navale. Mais, en attendant, il renouvelle toutes les représentations qu'il a faites à l'Allemagne dans sa note du 15 mai.

Il est difficile de soutenir qu'une note de ce genre peut être un acheminement à la guerre. Et M. Bryan nous paraît avoir commis un impair de forte taille, ce qui, d'ailleurs, ajoutons-le, ne nous surprend en aucune façon.

* * *

Dans notre pays, Dieu merci, la politique chôme en ce moment. Durant le mois qui s'achève, le Canada catholique a fait une grande perte dans la personne de Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, décédé le 15 juin. Nous ne pouvons en ce moment entreprendre ici de rappeler ce qu'a été sa carrière, toute dévouée à l'apostolat, au combat pour la vérité, pour la justice et pour le droit. Mais nous voulons au moins saluer de notre hommage ému la tombe glorieuse de ce grand patriote et de ce grand évêque, trop tôt disparu.

Thomas CHAPPAIS.

Saint-Denis, 25 juin 1915.